



Comité Régional Olympique et Sportif
Centre-Val de Loire

**COMITE DIRECTEUR
du 17 octobre 2017
PROCES-VERBAL
N° 4 de 2017**

CROS

Présents : Mme Rollett, MM. Desnoues, Butté, Cuzon, Doctrinal, Gougeon, Philippe, Privat, Ros,

Absents excusés : Mmes Niveau et Tytgat, MM. Cornu, Debarbat, Lazennec, Monin, Ricour, Roger, Simon, Dr Martin (Voix consultative).

Absent : M. Lecuyer.

CDOS

Présents : MM. Guillemette (Eure-et-Loir), Laverat (Indre-et-Loire), Oury (Cher),

Absent excusé : MM. Boyer (Loiret), Debuigne (Loir-et-Cher),

Absent : M. Auillon (Indre).

Assistent : Mmes Mainferme, Parmentier, Tési, Violet, MM. Casamiquela, Deboudt, Rebot.

Après avoir salué les présents, excusés et les absents, le Président JL. DESNOUES présente deux nouveaux invités au Comité directeur :

- M. Casamiquela, membre du Comité Directeur de la Ligue Centre-Val de Loire de football, invité en lieu et place du Président M. Debarbat, désormais Président de la Ligue de football amateur,
- M. Laurent Thomas, excusé pour ce Comité directeur, nouveau Président du Comité régional handisport qui a succédé à M. Frédéric Delpy, nouveau Président de la Fédération Handisport.

1. Adoption des PV

Les procès-verbaux du Comité directeur du 20 juin 2017 et du Bureau exécutif du 4 septembre 2017 sont adoptés à l'unanimité.

2. Points d'actualité

- Comité régional de la biodiversité

Créé par le décret du 23 mars dernier, il doit élaborer une stratégie régionale en matière de biodiversité et participe à la réalisation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Le CROS Centre-Val de Loire est sollicité pour la désignation de deux membres (1 homme et 1 femme).

Faute de candidat, nous indiquerons que nous ne souhaitons pas y siéger mais que nous souhaitons être tenus au courant des travaux réalisés.

- Réunion avec la DRDJSCS le 29/09/17 et Commission territoriale du CNDS du 05/10/17

Aux cours de ces réunions, le président a regretté, du fait des élections qui se suivent, l'absence des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales à cause du « devoir de réserve ».

Pour la Commission territoriale du CNDS, il s'agissait de la réunion chargée d'affecter les reliquats de l'enveloppe du CNDS.

Une modification de l'ordre du jour est proposée et adoptée sur le point « 6 . Projet Sport Sans Violence » est abordé dans les « points d'actualité » étant en lien avec la Commission territoriale du CNDS.

Depuis plusieurs mois, le CDOS de Loir-et-Cher a développé et mis en place sur son territoire le dispositif « Sport Sans Violence » (SSV) dont les principaux objectifs sont de :

- Recenser et observer les actes d'incivilité et de violence, ainsi que les bonnes pratiques, notamment grâce à la mise en place d'une application mobile,
- Prévenir et anticiper les actes d'incivilités, de violence et de discrimination,
- Mettre en place des stratégies d'action, de communication et de formation en direction des dirigeants, des éducateurs, des spectateurs, des parents et des personnes relais,
- Promouvoir les valeurs d'égalité et de respect par le sport.

Pour mieux répondre aux différentes sollicitations et aux enjeux de cette problématique, il est apparu opportun de réfléchir au développement du dispositif à l'échelle régionale dans le cadre de notre projet territorial.

Nous envisageons le déploiement régional à partir de janvier 2018 et le recrutement en CDI du salarié actuellement embauché par le CDOS de Loir-et-Cher à partir du 1^{er} janvier 2018 en sollicitant un emploi CNDS, un Cap'Asso, un soutien financier de nos partenaires institutionnels et privés.

Lors de la réunion préparatoire de la Commission territoriale du CNDS et au regard des montants restants à allouer, nous avons sollicité la création d'un emploi CNDS dès 2017 sur le projet régional « Sport Sans Violence », dans le cadre du Groupement d'Employeurs du Mouvement Olympique et Sportif Centre-Val de Loire (GE MOS CVL) créé en septembre 2016. La DRDJSCS, puis la Commission territoriale, a validé notre demande à la condition que le salarié soit recruté au plus tard le 1^{er} novembre 2017. Ce projet pourrait aussi, si accord de la Région, bénéficier du dispositif CAP'ASSO. En cas d'accord de cette dernière, le temps de travail de ce poste serait affecté au CROS Centre-Val de Loire pour le déploiement régional du projet « Sport sans violence - CVL ».

- Réunion avec le Vice-Président de la Région

Nous avons « relancé » la région pour des rencontres régulières comme envisagé avant la période estivale.

Nous avons aussi, dans ce cadre, proposé à nos interlocuteurs, l'élaboration d'un grand projet territorial « les JOP en région Centre Val de Loire » pour 2024 dont le MOS pourrait être l'élément fédérateur afin d'éviter d'une part la multiplication d'initiatives locales et d'autre part la concurrence entre collectivités.

- Suppression des Emplois Aidés

Le CROS Centre-Val de Loire a été chargé par le Mouvement Associatif et ses réseaux d'organiser une réunion avec les parlementaires pour faire connaître notre opposition à cette décision, prise sans concertation et sans tenir compte de la situation des personnes concernées.

Le CROS Centre-Val de Loire a organisé la réunion dans le Loiret. Malheureusement seul M. Ramos, député de la 6^{ème} circonscription de Loiret était présent. Il s'est engagé à faire connaître notre point de vue.

De même, le Président Jean-Louis DESNOUES a regretté le peu de réaction des présidents de Ligues et Comités sur ce thème lors de la soirée « Paris 2024 » du 13 septembre 2017. En parallèle, JL Desnoues indique qu'il sera porteur d'un vœu sur ce sujet au CESER (CF Vœux Joint).

- **CNOSF**

La première réunion de la commission des territoires de l'après Jean-Pierre Siutat se tiendra le 24 octobre prochain.

Le CROS Centre-Val de Loire sera auditionné (démarche CCR et projet territorial) le 14 novembre au matin.

La délégation sera composée du Président, MM. Doctrinal, Guillemette, Laverat et Mme Mainferme.

- **Mission pour le Comité Régional de Rugby**

Le Comité régional de rugby a sollicité le CROS Centre-Val de Loire afin de se mettre en conformité avec les nouveaux statuts liés à la mise en place des nouvelles régions.

Le CROS Centre-Val de Loire a désigné J. Ros et la commission juridique pour ce qui concerne les différentes élections (Assemblée Générale Extraordinaire et Elective) et M. Casamiquela comme « préfigurateur ».

- **Journée élus et salariés du CROS Centre-Val de Loire**

La traditionnelle journée se déroulera le 19 décembre à Chateauroux au siège de la fédération de Tir.

Jean-Louis DESNOUES propose dans le cadre du projet territorial et de la future Equipe de Développement Territorial (ETD) que les CDOS et leurs salariés se joignent au groupe.

Accord des CDOS présents.

- **Maison des sports d'Olivet**

Suite à l'éviction de la gérante, M. J. Ros a démissionné de la commission de gestion de la structure.

3. Conférence Régionale du Sports – retours plénière du 13/10/2017

Sous la présidence du Secrétaire général aux affaires régionales, du Président de la Région et du Président du CROS Centre-Val de Loire, elle a réuni plus de 120 personnes.

Plus intéressant encore, presque la moitié d'entre elles a fait savoir, en fin de réunion, qu'elle souhaitait faire partie des trois « comités de pilotage » des thématiques :

- Parcours du sportif : de l'accès au haut niveau à la reconversion,
- Emploi et Economie,
- Aménagement et animation des territoires (compte rendu ci-joint).

A noter aussi la grande diversité des présents : élus, acteurs du sports, fonctionnaires...

Lors de son intervention, le président du CROS Centre-Val de Loire a exhorté les participants à se regrouper autour d'un projet régional « Collectif » pour Paris 2024.

L'intervention de M. Chaboche, professeur à l'Université d'Orléans, a été appréciée, notamment pour ses apports méthodologiques. Il serait intéressant de pouvoir bénéficier de ses compétences.

4. Point financier : Budget prévisionnel anticipé

JP Cuzon indique que le budget anticipé prévisionnel se solderait par un déficit d'environ 19 000€, compte tenu d'une baisse de 15 000€ de la subvention du Conseil régional.

Résultat qui peut varier en fonction des heures de formations et du nombre d'accompagnements Cap'Asso qui se dérouleront au 2ème semestre.

Ce budget anticipé tient compte du déploiement régional du dispositif « Sport sans violence » à compter du 1er novembre 2017, incluant des charges supplémentaires à hauteur de 2000€, qui devrait s'équilibrer dès 2018.

Dans le détail :

- 60 – Achats et charges d'exploitation :

A noter une réaffectation comptable concernant les prestations des intervenants des formations professionnelles organisées par le CROS Centre-Val de Loire (du compte 622621 au compte 604101). Les prévisions de refacturations du GEMES nous semblent importantes.

- 61 – Services extérieurs

Charges d'entretien de la climatisation supérieures au prévisionnel (panne en juillet).

- 62 – Autres services extérieurs

Moins de charges d'honoraires extérieurs.

Malgré tout, nous maîtrisons nos charges.

- Produits

Diminution de la subvention du Conseil région Centre-Val de Loire de 15 000€.

Les actions spécifiques avec la DRDJSCS pour lesquelles nous recevons des financements sont en augmentation (cette année Héritage 2024 et les autres actions se poursuivant). L'équivalent de ces montants se retrouvant en charge.

5. Assemblée Générale Extraordinaire – Assemblée Générale Ordinaire

Elles auront lieu l'une après l'autre, le 24 novembre 2017 à la Ligue Centre-Val de Loire de Football à partir de 18h30.

JL Desnoves présente les évolutions des statuts et les « marges de manœuvre » qui sont les nôtres. Ainsi le futur Conseil d'administration comprendra 24 membres dont au moins 5 femmes et 2 présidents de CDOS.

Le bureau exécutif de 14 membres et le président seront élus en premier par un scrutin de liste puis le reste des membres du Comité Directeur par un scrutin uninominal.

Un « collège des Présidents » réunira les présidents du CROS Centre-Val de Loire et des CDOS. Il y aura également un collège des Président(e)s de Ligues – Comités Régionaux.

Les projets de statuts et règlement intérieur sont validés par le Comité Directeur ainsi que les ordres du jour des Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire.

Mme Mainferme présente plusieurs scénarii des évolutions possibles du mode de calcul des cotisations liés aux modifications du nombre de voix attribuées aux Ligues/Comités en fonction du nombre de licenciés et à leur appartenance ou non aux disciplines olympiques.

Le scénario retenu fait apparaître pour une majorité de Ligues/Comités une augmentation des cotisations.

P. Deboudt, en accord avec la proposition, fait remarquer que l'essentiel de l'augmentation est supporté par les fédérations avec les plus gros effectifs, alors qu'elles jouissent d'une certaine autonomie.

P. Doctrinal précise que, pour lui, l'essentiel n'est pas le prix mais la qualité des services rendus ou pas par le MOS. L'exemple de la Ligue de Rugby qui fait appel aux services du CROS Centre-Val de Loire illustre parfaitement le propos.

Le Comité Directeur approuve le projet proposé soit : une cotisation composée d'une part fixe de 150€ et d'une part variable de 0.0175€ par licenciés.

Si ce projet était refusé par l'AG, nous reviendrions au système antérieur d'une cotisation unique.

Le Budget prévisionnel de 2018 est présenté par le trésorier général. Il s'élève à 502 835€ contre 492 000€ en 2017. Il intègre environ 30 000€ de charges et produits liés au dispositif « Sport sans violence-CVL ». Il est stable quant aux autres actions menées et ne fait qu'intégrer les légères évolutions constatées cette année. Il tient compte du nouveau mode de calcul des cotisations qui vient d'être proposé au Comité Directeur.

JL Cuzon indique que le budget prévisionnel sera révisé lors de l'AG de mars 2018 si nécessaire. Le budget prévisionnel 2018 est validé à l'unanimité.

6. Communication des commissions

Formation

- 2 nouvelles formations sont inscrites au catalogue de formation des bénévoles : Valoriser son association dans la presse et Dynamiser sa communication avec les réseaux sociaux.
- Organisation d'une session de formation « Rechercher efficacement des partenaires privés » est organisée les 11 et 12 décembre 2017 à Blois.
- Le Pôle formation recherche 1 ou 2 service(s) civique(s) pour réaliser des vidéos de présentation des formations.
- Des places sont encore disponibles pour la formation de formateurs organisée du 6 au 8 novembre et du 6 au 8 décembre.

Emploi

- 4 comités de pilotage Cap'asso ont eu lieu en 2017 contre 11 l'année dernière.
- 133 dossiers ont été déposés, 60 étaient des nouveaux dossiers, 73 concernaient des renouvellements.
- 15 dossiers sont en attente d'une réunion de comité des pilotage qui n'est pas prévu avant la fin de l'année.
- D. Tési travaille avec le Mouvement associatif et la Région sur de nouveaux outils et sur un nouveau dossier «CAP'ASSO + ».

Territoire

- Rendez-vous avec le Président d'Orléans Métropole, le 2 novembre matin.
- Un document préparatoire sur les équipements de Tours Metropole et les éléments sur ce territoire a été remis au CDOS 37.
- Une prochaine réunion est à organiser avec les représentants de l'ANDES, très impliqués dans la Conférence Régionale du Sport.

Communication

- Retours satisfaisants pour la soirée du 13 septembre.
- Appel à candidature auprès des Ligues pour les récompenses du CROS Centre-Val de Loire remises lors de la cérémonie des Vœux de janvier 2018.

Juridique

- Elle sera sollicitée pour les AGs de novembre.
- A disposition de la Ligue Centre-Val de Loire de Rugby.

CNDS

M. Gougeon remercie tous les élus et salariés qui ont travaillé à l'étude des différents dossiers du CNDS 2017. Il regrette l'évolution des critères d'attribution des subventions qui délaissent les « activités traditionnelles » du monde sportif au profit de politiques publiques qui relèvent des missions de l'Etat.

La diminution programmée du CNDS prévue devrait mettre fin au « saupoudrage » au profit des têtes de réseau que sont les Ligues et Comités.

Il indique qu'il sera disponible l'année prochaine pour soutenir et aider le prochain responsable du dossier CNDS.

« Paris 2024 »

Le président réitère sa volonté de mettre en place un grand projet pour notre Région en 2024.

Il appartient au Mouvement sportif d'en être le chef de file. Il souhaite donc la création, dès les élections au CROS Centre-Val de Loire passées (mars 2018), d'une commission « ad hoc » chargée de promouvoir l'évènement, fédérer les initiatives, initier les projets ...

7. Adhérents

Le CROS Centre-Val de Loire s'est excusé pour l'AG de la Ligue de Tennis de table et de Natation.

JL Desnoues a participé à la Journée UNSS du 27 septembre.

Il participera à l'AG de la Ligue Centre-Val de Loire de football le 4 novembre 2017.

8. Questions diverses – Tour de table

M. Laverat explique aux membres du Comité Directeur les difficultés politiques rencontrées dans la mise en place de Tours Métropole. Il nous fait également part des dernières informations concernant le remplacement de M. Babary, Maire de Tours, à la suite des élections sénatoriales.

M. Buté se réjouit de l'arrivée de 2 CTS à la Ligue d'athlétisme, attendus avec impatience depuis le départ de S. Tellier. Il indique que les Trophées de l'athlétisme sont organisés à Meung-sur-Loire le 24 novembre à 20h mais qu'il sera bien présent aux Assemblées Générales du CROS Centre-Val de Loire à partir de 18h30.

M. Philippe se montre très inquiet à la lecture du budget des sports 2018 avec une baisse de 7% des crédits du ministère (-5% pour les CREPS).

M. Guillemette attend avec impatience l'élection du nouveau président du Conseil départemental.

M. Oury se dit attristé par le décès dans la nuit d'un joueur de Bourges XV rugby dans son sommeil. Il avait participé dimanche à la victoire de son club. Il n'avait pas été victime d'un choc ou blessure. Il était marié et père d'un garçon de 3 ans.

Il nous informe qu'une soirée pour les 40 ans du CDOS du Cher aura lieu le 26 octobre 2017.

Il indique avoir rendez-vous avec le Préfet du Cher le 16 novembre 2017.

Le président remercie les présents pour leur participation active et clôt la réunion à 21h45

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président